

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1^{er} juillet 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 25
Nombre de conseillers absents et représentés : 4
Nombre de conseillers absents : 0
Date de la convocation : 25 juin 2026

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX, le PREMIER JUILLET, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Christian TEULADE, Maire de NYONS.

Etaient présent(e)s – Mme Aurélie LOUPIAS - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Blandine ALVAREZ - M. Bruno EYSSERIC
Mme Martine BERGER-SABATIER - M. Jean-Luc GREGOIRE - Mme Odile PILOZ - M. Christian CARRERE - M. Roger VIARSAC
Mme Monique BOTTINI - Mme Florence BOUNIN - M. Thierry TATONI - M. Bruno JOVÉ - Mme Patricia NORMAND -
Mme Marylin FLAMAIN - Mme Emilie LACROIX - M. Nabil EL MESSAOUDI - M. Nils CHAPUIS - M. Quentin PELOUX - M. Francis
KORNPROBST - Mme Clotilde MAZZA DOS SANTOS - M. Franck MILLET - Mme Caroline LAMY - M. Joachim DUSAUGEY

Pouvoir :

Mme Nadia MACIPÉ, pouvoir à M. Christian TEULADE
M. Olivier DODINOT, pouvoir à M. Franck MILLET
Mme Isabelle RUDOLF MARY, pouvoir à Mme Clotilde MAZZA DOS SANTOS
M. Jean-Christophe NELLO, pouvoir à M. Joachim DUSAUGEY

Est désignée comme Secrétaire de séance : Mme Florence BOUNIN

2026-07-102 / AFFAIRES FINANCIERES

**Demande de subvention auprès du Département de la Drôme au titre de la répartition des amendes de Polices
Cantoniales 2026**

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

La Ville de Nyons souhaite mettre en œuvre une politique active d'amélioration de la sécurité routière et de sécurisation des espaces publics, afin de garantir une cohabitation harmonieuse entre les différents usagers de la voirie (piétons, cyclistes, automobilistes, usagers des transports collectifs et professionnels).

L'évolution des pratiques de déplacement et la fréquentation croissante du centre-ville nécessitent de mettre en œuvre plusieurs aménagements et d'actualiser la signalisation afin de réduire les risques d'accidents, d'apaiser la circulation, d'améliorer la lisibilité des espaces publics, de favoriser le partage de l'espace public et de renforcer la sécurité des déplacements en centre-ville.

Au regard de ce constat, 5 aménagements ont été proposés :

- création d'une zone partagée depuis la place du Docteur Bourdongle jusqu'à la rue du Four à chaux
- signalisation zones submersives – Passages à gué
- acquisition de 2 radars pédagogiques
- acquisition de 5 totems pour l'entrée des parkings du centre-ville
- restriction de la circulation des poids lourds de plus de 3.5 tonnes en centre-ville

Ces aménagements mettent en valeur la cohérence du programme de la municipalité en montrant qu'ils participent à un même objectif de sécurisation des déplacements et d'apaisement de la circulation.

La réalisation de ces projets nécessite l'achat de fournitures et d'équipements dont le montant s'élève à 17 455,29 € HT.

Une subvention est sollicitée auprès du Conseil Départemental au titre « des amendes de polices cantonales 2026 » au regard des devis suivants :

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES H.T.	
Coût de la fourniture et des équipements en HT:	
- Signalisation pour la zone de rencontre / partagée :.....	439.85 €
- Signalisation zones submersives :.....	1 786.15 €
- Radars pédagogiques :.....	5 805.00 €
- Totems entrées de places :	9 120.00 €
- Signalisation restriction PL :	304.29 €
TOTAL H.T. :	17 455.29 €

Soit une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Drôme
d'un montant de 17 455.00 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,
DECIDE

POUR : 29
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter la subvention maximale auprès du Conseil Départemental de la Drôme, conformément aux dépenses H.T. ci-dessus.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

Florence BOUNIN
Secrétaire de séance



Christian TEULADE
Maire de NYONS

